

Livret de famille : duplicata, perte

Le livret de famille est délivré lors d'un mariage ou lors de la naissance du premier enfant, pour un couple non marié. Dans les deux cas, la mairie l'établit automatiquement, aucune demande n'est à faire.



Le livret de famille est délivré lors d'un mariage ou lors de la naissance du premier enfant, pour un couple non marié. Dans les deux cas, la mairie l'établit automatiquement, aucune demande n'est à faire.

En cas de séparation, celui qui ne détient pas le livret de famille remis lors du mariage ou de la naissance d'un enfant peut en demander un deuxième.

À qui s'adresser ?

S'adresser à la mairie du domicile.

Pièces à fournir pour toute demande en mairie

Imprimé à remplir à la mairie du domicile

Un justificatif de séparation

Pièce d'identité

Le retrait du livret s'effectue à la mairie du domicile sur présentation d'une pièce d'identité

Nouveau livret en cas de perte ou vol

Seul un des titulaires du livret peut en faire la demande pour en obtenir un deuxième.

La démarche est identique au cas précédent sans le justificatif de séparation

[Plus d'informations sur le livret de famille sur Service-Public](#)

Indique un champ requis

Vos coordonnées?

Nom du demandeur

Prénom du demandeur

Courriel

Téléphone

Adresse

Complément d'adresse

Code postal

Ville

Objet de la demande

Nature du livret

Livret de parents communs

Livret d'époux (duplicata)

Type de demande

1re demande

Duplicata

Mise à jour

Motifs

Naissance du premier enfant

Perte, vol ou destruction du premier livret

Époux ou parent dépourvu de livret (divorce, séparation)

Adoption d'un enfant

Changement dans la filiation ou dans les noms et prénoms des personnes figurant sur le livret (Restituer obligatoirement le 1er livret)

Rectification

Autre

Préciser

Rectification à effectuer

Pièce d'identité

No file selected

1 seul fichier.
Limité à 10 Mo.
Types autorisés : gif, jpg, png, bmp, eps, tif, pict, psd, txt, rtf, odf, pdf.

Justificatif de domicile

No file selected

1 seul fichier.
Limité à 10 Mo.
Types autorisés : gif, jpg, png, bmp, eps, tif, pict, psd, txt, rtf, odf, pdf.

Epoux ou père

Nom

Prénom

Date de naissance

Lieu de naissance
Pays de naissance

Nationalité

— Décédé

- oui
 non

Date de décès

Epouse ou mère

Nom

Prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Pays de naissance

Nationalité

— Décédée

- oui
 non

Date de décès

Mariage

Lieu du mariage

Date du mariage

Nombre d'enfants - Aucun(e) -

Enfants

**Re-
order**

Nom

Prénom

Né le

Nom

Prénom

Né le

Lieu de naissa

Ajouter plusieurs éléments

plusieurs éléments

J'atteste de l'exactitude des renseignements fournis

[Consulter les conditions générales d'utilisation des téléservices](#)